

Cameroun - Baseline du projet de recherche sur les conditions de vie des ménages en milieu rural dans la région de l'Adamaoua (2013), Phase1

Institut National de la Statistique - Ministère de la Planification et de l'Aménagement du territoire

Rapport généré le: May 7, 2017

Vous pouvez consulter notre catalogue de données sur: <http://nada.stat.cm/index.php>

Aperçu

Identification

ID
CMR-INS-EBAD1-2013

Version

DESCRIPTION DE LA VERSION

Cette version a lieu après la production du rapport final

DATE DE PRODUCTION

2015-03-20

Aperçu

RÉSUMÉ

L'Enquête de Base du Projet de recherche Biogaz (EBAD-SNV) dans l'Adamaoua est une opération réalisée par l'agence néerlandaise d'assistance au développement (SNV), et exécutée par l'Institut National de la Statistique (INS). Cette enquête vise à mettre en place une base d'un dispositif d'implémentation du projet Biogaz au Cameroun, elle permettra à identifier les ménages éligibles au projet pilote de Biogaz, mais également de faire le suivi et d'évaluer les stratégies de la SNV en matière de collaboration et de surveillance auprès des futurs bénéficiaires.

L'objectif du programme est d'améliorer la santé et les conditions de vie des femmes et des enfants, de protéger l'environnement à travers l'accès de 1800 ménages pauvres des zones rurales des régions d'intervention au biogaz domestique.

Au courant de cette année 2013 et l'année 2014, l'un des résultats attendus est de construire 1000 bio-digesteurs dans les ménages pauvres des zones rurales et périurbaine de la région de l'Adamaoua.

Deux objectifs sont visés par le présent projet :

- sensibiliser les membres des villages des différents départements de la Région de l'Adamaoua, et d'autres acteurs (OSC, ONG, secteur privé, autorités administratives, traditionnelles et religieuses) sur l'importance du biogaz et persuader ces derniers à s'engager dans le sous-secteur;
- faire une enquête de base qui fournira les indicateurs de conditions et niveau de vie des ménages dans les 5 départements de la région de l'Adamaoua.

Cette étude réalisée dans les 5 départements de la région de l'Adamaoua vise spécifiquement à établir les indicateurs de base sur :

- la fréquentation scolaire ;
- la situation de l'emploi ;
- les conditions de logement ;
- l'eau et l'assainissement ;
- la consommation d'énergie ;
- les sources de revenus du ménage ;
- l'alimentation, la boisson et le tabac ;;

- les catastrophes/chocs et les stratégies d'adaptation ;
- les services et infrastructure de transport routier.

Ce projet servira de cadre de référence pour un projet de recherche action sur l'adoption de Biogaz par les ménages au Cameroun.

UNITÉS D'ANALYSE

- Ménage ordinaire (par opposition au ménage collectif)
- Village

Champ

NOTES

L'enquête avait 1 questionnaire principal (administré aux ménages) et 1 questionnaire village (Focus group avec les autorités du village)

Le questionnaire principal abordait les thèmes suivants :

- COMPOSITION DU MENAGE ET CARACTERISTIQUES DES MEMBRES DU MENAGE
- SANTE DES MEMBRES DU MENAGE
- EDUCATION DES MEMBRES DU MENAGE
- STATUT D'EMPLOI DES MEMBRES DU MENAGE
- CARACTERISTIQUE DES LOGEMENTS ET BIENS DURABLES DU MENAGE
- AGRICULTURE ET ELEVAGE
- DEPENSES DU MENAGE
- OPINIONS SUBJECTIVES SUR DES SUJETS D'ORDRE GENERAL
- EVENEMENTS SPECIAUX (CHOCS)
- PATRIMOINE FONCIER, ACCES AU CREDIT POUR LA PRODUCTION ET CAPITAL SOCIAL DU MENAGE
- ACCESSIBILITE AUX INFRASTRUCTURES DE BASE
- JEU DE RISQUE

Le questionnaire village abordait les thèmes suivants :

- RENSEIGNEMENTS SUR LE VILLAGE
- CARACTERISTIQUES DES PERSONNES RESSOURCES ET INFORMATIONS SUR LE VILLAGE
- INFRASTRUCTURES DE BASE, ENVIRONNEMENT ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT
- GOUVERNANCE ET UTILISATION DE LA FORET ET DE LA SAVANE
- CHOCS ET REVENUS
- ATTITUDE ENVERS LA GOUVERNANCE

Couverture

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

L'enquête couvre 200 villages des 5 départements de l'Adamaoua (Vina, Mbere, Faro-et-déo, Djerem, Mayo-banyo)

GEOGRAPHIC UNIT

Milieu rural de la région de l'Adamoua

UNIVERS

- L'enquête porte sur les Ménage ordinaires. Elle couvre les Membres de droit du ménage ordinaire et les visiteurs, les éleveurs de boeuf ou de porc.

- Elle porte aussi sur les villages. Un questionnaire village est administré aux autorités du village dans un focus group

Producteurs et sponsors

INVESTIGATEUR PRINCIPAL

Nom	Affiliation
Institut National de la Statistique	Ministère de la Planification et de l'Aménagement du territoire

AUTRE(S) PRODUCTEUR(S)

Nom	Affiliation	Rôle
Wageningen university and research		Appui technique

FINANCEMENT

Nom	Abbréviation	Rôle
Société néerlandaise pour le développement	SNV	Appui financier

Production des métadonnées

MÉTADONNÉES PRODUITES PAR

Nom	Abbréviation	Affiliation	Rôle
Division de l'Informatique et des Banques de Données	INS/DIB	INS	

DATE DE LA PRODUCTION DES MÉTADONNÉES

2017-04-26

VERSION DU DOCUMENT DDI

Version 1.0 (Avril 2017)

ID DU DOCUMENT DDI

DDI-CMR-INS-EBAD1-2013-V01

Echantillonnage

Méthode d'échantillonnage

200 villages ont été tirés au hasard dans les 5 départements de la région de l'Adamaoua.

COMMENT A-T-ON TIRE CES 200 VILLAGES ?

- Une sélection des localités de plus 50 ménages a été faite
- A l'intérieur de ces localités, 200 villages ont été tirés
- Dans les villages sélectionnés des ménages ont été sélectionnés selon le principe décrit ci-dessous

Pour bien comprendre la méthode de tirage des ménages, il faut définir quelques concepts : Ménage éligible, ménage hésitant, réunion de sensibilisation

° Ménage éligible : un ménage est éligible s'il a un logement permanent dans le village ; possède au moins 4 vaches ou 6 porcs ; A la possibilité d'avoir un enclos ; Dispose d'un point d'eau à moins de 15 minutes à pieds.

° Réunion de sensibilisation : Réunion organisée dans le village, où sont invités tous les chefs de ménage du village pour leur présenter le Biodigesteur. A l'issue de cette réunion, chaque chef de ménage (ou son représentant) présent dit si oui ou non il est prêt à s'engager pour la construction du biodigesteur.

° Ménage hésitant : C'est un ménage qui remplit les critères d'éligibilité, qui a été présent à la réunion de sensibilisation, mais déclare ne pas être prêt à s'engager pour la construction du biodigesteur.

Le tirage de l'échantillon concerne environ 20 ménages à enquêter par village, ce nombre est en principe une moyenne. La taille réelle des ménages à enquêter dans un village est un nombre qui peut être un peu plus petit ou même plus grand que 20. Ce nombre est composé de :

- ne : tous les ménages éligibles intéressés par le projet et présent à la réunion de sensibilisation ;
 - nh : certains ménages éligibles hésitants et présent à la réunion de sensibilisation à tirer au hasard (au cas où $ne < 12$) parmi les éligibles hésitants de sorte que $ne + nh = 12$;
 - 4 ménages non éligibles au projet tirés au hasard parmi ceux présents à la réunion de sensibilisation ;
 - 4 ménages tirés au hasard parmi les ménages absents lors de la réunion de sensibilisation.
- donc, $n = ne + nh + 4 + 4$

En pratique on fera entre deux à trois tirages suivant que $ne \geq 12$ ou $ne < 12$:

Cas où $ne \geq 12$: dans ce cas on choisira $nh=0$ et donc : $n = ne + 0 + 4 + 4$

Pour avoir la taille de l'échantillon, il suffit de faire deux tirages au hasard 4 ménages parmi les non éligibles mais présent à la réunion et parmi les absents de la réunion.

Cas où $ne < 12$: pour avoir la taille de l'échantillon ici, il suffit de prendre d'abord tous les ménages éligibles intéressés par le projet et présents à la réunion de sensibilisation ; de tirer parmi les éligibles hésitants de la réunion un certain nombre de sorte que $ne + nh = 12$; enfin de faire deux tirages au hasard 4 ménages parmi les non éligibles mais présents à la réunion et parmi les absents de la réunion. Finalement, on obtient la taille $n = ne + nh + 4 + 4$.

II.5- Mise en œuvre du tirage

II.5.1- Calcul de l'arrondi

La notion de l'arrondi se réfère à l'arrondi par défaut si la partie décimale est strictement inférieure à 0,5 et à l'arrondi par excès au cas contraire. Ainsi, si les deuxième et troisième ménages tirés sont l'arrondi de « 5+33,4 » et de « 5+2x33,4 » ; alors les numéros séquentiels de ces ménages sont 38 et 72 respectivement.

Par contre, la notion de partie entière utilisée pour le tirage du premier numéro séquentiel équivaut à la notion de l'arrondi par défaut. Par exemple si on veut tirer 8 parmi 267 ménages, le résultat de la division de 267 par 8 est 33,4 et la partie entière de 33,4 est égale à 33; le premier ménage sera tiré entre 1 et 33. Si par contre on souhaitait tirer 8 ménages parmi 165, la division de 165 par 8 donnerait le résultat 20,6 ; la partie entière serait donc égale à 20 ; le premier ménage devrait dans ce cas être tiré entre 1 et 20.

II.5.2- Choix d'un nombre au hasard

Le choix du nombre au hasard entre 1 et la partie entière de p peut se faire de plusieurs manières. Vous pouvez, par exemple, demander à un enfant qui sait compter de choisir un nombre dans l'intervalle concerné, ou surtout utiliser un tirage sur des papiers où l'on a préinscrit les nombres de 1 à la partie entière de p. Vous pouvez aussi utiliser un tirage en

pointant, les yeux fermés, sur un support où sont inscrits les nombres de 1 à la partie entière de p ; utiliser une table des nombres au hasard ; etc.

II.5.3- Obtention des ménages- échantillon

A l'issue des différents tirages, vous devez constituer l'échantillon. Vous devez enregistrer tous les ménages échantillonnés sur la fiche échantillon, puis les distribuer équitablement aux agents sensibilisateurs/cartographes. Vous reviendrez compléter les résultats de l'enquête sur ces fiches pour les ranger dans le dossier du village.

Questionnaires

No content available

Collecte des données

Dates de la collecte des données

Début	Fin	Cycle
2013-06-13	2013-07-15	N/A

Mode de collecte de données

Interview face à face [f2f] & Interview de groupe [foc]

Notes sur la collecte des données

ORGANISATION ET DEROULEMENT DE LA COLLECTE

Pour couvrir les 200 villages de l'échantillon, 80 enquêteurs et 20 chefs d'équipe ont été retenus à l'issue de la formation. Ces agents de terrain ont été repartis équitablement en cinq équipes de supervision. Chaque superviseur avait donc à charge 4 chefs d'équipes et 16 enquêteurs. Les enquêteurs étaient constitués en binôme et chaque chef d'équipe avait pour mission de contrôler deux binômes.

La collecte a été organisée en 5 vagues de 6 à 7 jours, soit 40 villages par vague. Ainsi, chaque binôme avait à sa charge un village par vague. Au cas où un binôme finissait son village avant les autres, ce binôme était envoyé en renfort vers les autres binômes pour permettre à toutes les équipes d'un superviseur de passer à la vague suivante au même moment.

La descente sur le terrain suivait une séquence bien précise :

Rencontre des autorités, en l'occurrence des sous-préfets de l'Arrondissement et le Chef de village dans le quel les binômes devaient travailler, afin d'informer les autorités de l'arrivée effective des équipes sur son territoire de commandement à la suite du passage de la mission de sensibilisation qui leur avait déjà informé de l'étude. Cette rencontre permettait de clarifier le chronogramme des activités des équipes dans son territoire de compétence, et solliciter son appui si nécessaire. Les binômes d'enquêteurs étaient ensuite positionnés dans les villages en rapprochant au maximum les binômes d'un même chef d'équipe.

Dans chacun des villages, l'opération a commencé par une phase de sensibilisation des autorités locales (Djaoros) sur les objectifs du projet et de préparation de la réunion de sensibilisation (recherche du site de la réunion, date de la réunion, désignation du guide et des membres du focus group). Le but étant de susciter une plus grande adhésion des populations à l'étude.

Sur le terrain, la collecte a distingué quatre grandes phases :

(i) La reconnaissance des limites du village qui se faisait systématiquement après la prise de contact avec les chefs ou leurs représentants ;

(ii) la phase de dénombrement qui prenait entre 1 et 4 jours selon les tailles des villages en ménages. Chaque jour de dénombrement faisait l'objet d'un contrôle sur le nombre de waypoints marqués au cours de la journée. Il s'agissait par exemple de confronter la fiche de dénombrement avec le nombre de waypoints enregistrés dans le Global Position System (GPS). Un guide était retenu dans le village pour accompagner le binôme pendant le dénombrement. Au cours de ce dénombrement, toutes les structures vides et les ménages étaient énumérés à l'aide d'une fiche qui permettait aussi de faire une collecte légère des données auprès de ces ménages. La collecte légère réalisée pendant le dénombrement a permis d'identifier tous les ménages éligibles au projet à partir des réponses aux questions prévues à cet effet (possession d'au moins 4 vaches ou de 6 porcs, disponibilité d'un point d'eau à moins de 15 minutes du ménage, a un domicile permanent, possibilité d'avoir un enclos) et à inviter les populations à la réunion de sensibilisation. Après celle-ci, les Chefs d'équipe ont procédé au tirage de l'échantillon suivant la méthodologie retenue. L'échantillon était constitué dans la mesure du possible de 12 ménages éligibles au projet (ménages éligibles présents à la sensibilisation qui a les moyens et est prêt à s'engager au projet), 4 ménages non éligibles et présents à la sensibilisation et 4 ménages non présent à la sensibilisation. Les ménages dénombrés et échantillonnés ont été attribués aux enquêteurs pour la collecte proprement dite. Il est à noter que pendant la phase de dénombrement, des coupons d'invitation à la réunion de sensibilisation étaient remis à chaque ménage.

(iii) La réunion de sensibilisation sur l'utilisation du BIOGAZ a été organisée dans tous les villages visités. Cette activité a consisté à sensibiliser les populations sur la technologie du BIOGAZ ainsi que sur ses multiples avantages. Ces réunions de sensibilisation précédaient la collecte des données dans le ménage. Elles avaient pour rôle de discriminer les éligibles intéressés prêt à s'engager pour la construction d'un Biodigesteur.

La dernière phase était celle de la collecte des données dans les ménages. Tous les ménages éligibles et prêts à s'engager ont été enquêtés. Un algorithme établi permettait de bien classer les ménages de la fiche de dénombrement pour procéder au tirage. Quelques ménages tirés n'ont pas pu être enquêtés. Au fur et à mesure que la collecte s'effectuait, le

contrôle des questionnaires se faisait puisque chaque semaine la coordination devait venir sur le terrain récupérer les questionnaires pour acheminer au pool de saisie à Ngaoundéré

Enquêteurs

Nom	Abbréviation	Affiliation
Institut National de la Statistique	INS	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

Supervision

Les enquêteurs étaient regroupés en binôme et chaque chef d'équipe avait pour mission de contrôler deux binômes. Les chefs d'équipes avaient à leur tête un superviseur, à raison de 4 chefs d'équipe par superviseur. L'équipe de coordination passait rencontrer les superviseurs sur le terrain pour récupérer les questionnaires et les acheminer au pool de saisie.

Traitements des données

No content available

Evaluation des données

No content available

Documentation de l'étude

Questionnaires

Questionnaire principal

Titre Questionnaire principal
Auteur(s) INS
Pays Cameroun
Langue français
Nom du fichier Questionnaire_principal.pdf

Questionnaire village

Titre Questionnaire village
Auteur(s) Institut National de la Statistique
Date 2013-01-01
Pays Cameroun
Langue français
Contributeur(s) Institut National de la Statistique
Editeur(s) Institut National de la Statistique
Nom du fichier QUESTIONNAIRE_VILLAGE.pdf

Documents techniques

Manuel de l'agent enquêteur

Titre Manuel de l'agent enquêteur
Auteur(s) Institut National de la Statistique
Date 2013-01-01
Pays Cameroun
Langue français
Contributeur(s) Institut National de la Statistique
Editeur(s) Institut National de la Statistique
Nom du fichier Manuel_Enqueteur_EBAD1.pdf

Manuel du contrôleur

Titre Manuel du contrôleur
Auteur(s) Institut National de la Statistique
Date 2013-01-01
Pays Cameroun
Langue français
Contributeur(s) Institut National de la Statistique
Editeur(s) Institut National de la Statistique
Nom du fichier Manuel_Controleur.pdf

Fiche de dénombrement

Titre Fiche de dénombrement
Auteur(s) Institut National de la Statistique
Date 2013-01-01
Pays Cameroun
Langue français
Contributeur(s) Institut National de la Statistique
Editeur(s) Institut National de la Statistique
Nom du fichier Fiche_de_denombrement_et_echantillon.pdf

Coupons jaunes

Titre Coupons jaunes
Auteur(s) Institut National de la Statistique
Date 2013-01-01
Pays Cameroun
Langue français
Contributeur(s) Institut National de la Statistique
Editeur(s) Institut National de la Statistique
Nom du fichier Coupons_Jaunes.pdf

Coupons verts

Titre Coupons verts
Auteur(s) Institut National de la Statistique
Date 2013-01-01
Pays Cameroun
Langue français
Contributeur(s) Institut National de la Statistique
Editeur(s) Institut National de la Statistique
Nom du fichier Coupons_verts.pdf

Fiche de décharge de gain

Titre Fiche de décharge de gain
Auteur(s) Institut National de la Statistique
Date 2013-01-01
Pays Cameroun
Langue français
Contributeur(s) Institut National de la Statistique
Editeur(s) Institut National de la Statistique
Nom du fichier fiche_de_decharge_de_gain.pdf
